



Groupe Roy Santé



MISSION ACCOMPLIE ! LE GROUPE ROY SANTÉ OBTIENT L'ACCREDITATION "ENTREPRISE EN SANTÉ"

Madame, Monsieur,

Notre parcours de plus de deux ans nous aura conduits à cette belle réussite et à la reconnaissance de nos nouvelles pratiques mises en place afin de promouvoir un milieu de travail sain, sécuritaire et favorable au mieux-être des personnes.

Il s'agit d'un moment historique pour l'équipe du Groupe Roy Santé qui reçoit, dès la première demande et pour la première fois, cette nouvelle accréditation du Bureau de Normalisation du Québec.

Il s'agit aussi d'un immense succès collectif qui place maintenant l'organisation parmi les "Employeurs de choix". Le Groupe Roy Santé étant de plus, le premier établissement privé conventionné à recevoir cette accréditation.

C'est donc avec beaucoup de chaleur et d'émotions que je vous partage cette excellente nouvelle en vous remerciant sincèrement d'avoir cru à ce projet et d'y avoir contribué.

Je vous encourage à poursuivre le dialogue qui nous rassemble et qui nous inspire à innover pour améliorer sans cesse la qualité du milieu de travail et par le fait même la qualité du milieu de vie des résidents.

La directrice générale

Diane Gauthier

23 février 2016



Groupe Roy Santé



"ENTREPRISE EN SANTÉ" UN RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Madame, Monsieur,

Le 16 février 2016 restera à jamais une date historique au Groupe Roy Santé. Hier en effet avait lieu le premier audit réalisé en regard du programme "Entreprise en santé" que nous implantons depuis plus de deux ans maintenant. L'objectif de ce programme est de miser sur un milieu de travail sain, sécuritaire et favorable au mieux-être des personnes qui y oeuvrent.

Madame Isabelle Lipari, l'auditrice mandatée par le Bureau de Normalisation du Québec qui attribue l'accréditation "Entreprise en santé" a qualifié d'"Exceptionnel" le résultat de l'audit et ce, devant plusieurs employés et gestionnaires réunis en fin de journée lors de la séance synthèse.

Un volumineux dossier avait préalablement été transmis dont le plan d'action du Comité Santé Mieux-Être attestant de preuves des activités réalisées. Une deuxième auditrice, Madame Isabelle De Surmont, a mené depuis Québec des entrevues téléphoniques aux 15 minutes durant toute la journée avec des membres du personnel.

Le caractère "exceptionnel" de cet audit découle du fait que nous avons réussi à répondre aux 40 exigences du programme alors qu'aucune action corrective n'a été identifiée par les deux auditrices. Au contraire, plusieurs points forts se dégagent, tels:

- la direction est engagée envers son personnel pour un milieu de travail de qualité;
- le plan stratégique 2015-2020 comporte des objectifs spécifiques pour un milieu de travail sain, sécuritaire et favorable aux mieux-être du personnel;
- le programme est connu des employés qui en comprennent le sens et la portée;
- le personnel est motivé à s'impliquer et fier de travailler au Groupe Roy Santé;
- il y a une grande cohérence du discours de toutes les personnes interrogées qui partagent une vision commune pour un milieu de travail de qualité.

Le rapport de cet audit sera transmis dans les jours qui viennent au Bureau de Normalisation du Québec qui décide de l'accréditation. Nous devrions donc connaître le résultat officiel d'ici deux à trois semaines.

Je tiens à remercier très sincèrement les membres du Comité Santé Mieux-Être pour ce magnifique travail accompli. Nous allons poursuivre ensemble sur cette belle lancée en tentant d'innover pour améliorer sans cesse la qualité du milieu de travail. Je remercie également tous les employés et les gestionnaires qui répondent assidument à nos sondages et participent à nos rencontres et groupes de discussion, car c'est avec vos opinions et vos idées que nous pourrions répondre à vos besoins.

Je suis très fière de vous toutes et tous et, tout comme vous, je suis fière de travailler au Groupe Roy Santé.

La directrice générale


Diane Gauthier



17 février 2016